

TROISIÈME TRIMESTRE DE 2014

COMMUNIQUÉ PORTANT SUR LES RÉSULTATS

LA BANQUE ROYALE DU CANADA DÉCLARE SES RÉSULTATS POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE DE 2014

Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers dressés selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*. Notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2014 et notre information financière complémentaire sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse rbc.com/investisseurs.

TORONTO, le 22 août 2014 – La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) a déclaré aujourd'hui un bénéfice net record de 2 378 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 juillet 2014, en hausse de 93 millions, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent et de 177 millions, ou 8 %, par rapport au trimestre précédent. Nous avons également annoncé une hausse de 0,04 \$, ou 6 %, de notre dividende trimestriel pour atteindre 0,75 \$ par action.

En excluant les éléments précisés dont il est fait mention ci-dessous et pour lesquels une analyse est présentée à la page 4 du présent communiqué portant sur les résultats, le bénéfice net s'est établi à 2 418 millions de dollars, soit une hausse de 223 millions, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent et de 217 millions, ou 10 %, par rapport au dernier trimestre⁽¹⁾. Nos résultats découlent du bénéfice record des secteurs Services bancaires canadiens, Marchés des Capitaux, Gestion de patrimoine et Assurances, ainsi que des solides résultats du secteur Services aux investisseurs et trésorerie. Notre performance reflète également la croissance élevée des revenus, la solide qualité du crédit et les leviers d'exploitation positifs de la plupart de nos secteurs d'activité.

« RBC a affiché des résultats records au troisième trimestre, le bénéfice s'étant chiffré à plus de 2,3 milliards de dollars. Ces résultats témoignent de la force de notre modèle d'affaires diversifié, a déclaré Dave McKay, président et chef de la direction de RBC. Notre capacité à innover et à utiliser efficacement le capital tout en gérant les coûts nous permet de bénéficier d'une position favorable pour mettre en œuvre notre stratégie axée sur les clients et renforcer notre position de chef de file dans nos principaux secteurs d'activité. »

Troisième trimestre de 2014 par rapport au troisième trimestre de 2013

- Bénéfice net de 2 378 millions de dollars (en hausse de 4 % par rapport à 2 285 millions)
- Bénéfice dilué par action de 1,59 \$ (en hausse de 0,08 \$ par rapport à 1,51 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires⁽²⁾ de 19,6 % (en baisse par rapport à 21,3 %)
- Ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie de 9,5 %, calculé en vertu de l'accord de Bâle III

Résultats excluant les éléments précisés⁽¹⁾ : troisième trimestre de 2014 par rapport au troisième trimestre de 2013

- Bénéfice net de 2 418 millions de dollars (en hausse de 10 % par rapport à 2 195 millions)
- Bénéfice dilué par action de 1,62 \$ (en hausse de 0,17 \$ par rapport à 1,45 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 20,0 % (en baisse par rapport à 20,4 %)

Cumul annuel pour 2014 par rapport au cumul annuel pour 2013

- Bénéfice net de 6 671 millions de dollars (en hausse de 7 % par rapport à 6 241 millions)
- Bénéfice dilué par action de 4,43 \$ (en hausse de 0,33 \$ par rapport à 4,10 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 19,0 % (en baisse par rapport à 20,0 %)

Résultats excluant les éléments précisés⁽¹⁾ : cumul annuel pour 2014 par rapport au cumul annuel pour 2013

- Bénéfice net de 6 803 millions de dollars (en hausse de 10 % par rapport à 6 182 millions)
- Bénéfice dilué par action de 4,52 \$ (en hausse de 0,46 \$ par rapport à 4,06 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 19,4 % (en baisse par rapport à 19,8 %)

Les éléments précisés⁽¹⁾, tel qu'il est expliqué à la page 4, comprennent une perte de 40 millions de dollars (avant et après impôt), qui tient compte de la comptabilisation ce trimestre d'un écart de change lié à la clôture de la vente des activités de RBC en Jamaïque, d'une perte de 60 millions (avant et après impôt) qui est aussi liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque, des provisions liées à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration concernant nos activités dans les Antilles de 40 millions (32 millions après impôt) comptabilisées au premier trimestre de 2014, d'un ajustement fiscal favorable de 90 millions comptabilisé au troisième trimestre de 2013, ainsi que d'une charge de restructuration de 44 millions (31 millions après impôt) liée à l'intégration des Services aux investisseurs comptabilisée au deuxième trimestre de 2013.

1. Ces mesures sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la section Mesures hors PCGR, à la page 4 du présent communiqué portant sur les résultats.

2. Cette mesure n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2014.

Le bénéfice net du secteur **Services bancaires aux particuliers et aux entreprises** s'est établi à 1 138 millions de dollars, en baisse de 29 millions, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent. En excluant la comptabilisation ce trimestre de la perte liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque dont il est fait mention ci-dessus, le bénéfice net a augmenté de 11 millions de dollars, ou 1 %⁽¹⁾. Le bénéfice net du secteur Services bancaires canadiens s'est élevé à 1 185 millions de dollars, soit un résultat record en hausse de 34 millions, ou 3 %, qui s'explique par la croissance des volumes de 4 % ainsi que par la croissance élevée des revenus tirés des services tarifés découlant essentiellement des ventes de fonds communs de placement. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Par rapport au dernier trimestre, le bénéfice net du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises s'est accru de 23 millions de dollars, ou 2 %. En excluant la comptabilisation ce trimestre de la perte liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque, le bénéfice net a progressé de 63 millions de dollars, ou 6 %⁽¹⁾. Le bénéfice net du secteur Services bancaires canadiens a augmenté de 75 millions de dollars, ou 7 %, en raison essentiellement de facteurs saisonniers, y compris le fait que le trimestre considéré compte quelques jours de plus, de la croissance des volumes de la plupart des secteurs d'activité et de l'accroissement des ventes de fonds communs de placement, facteurs neutralisés en partie par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le bénéfice net du secteur **Gestion de patrimoine** s'est établi à 285 millions de dollars, soit un résultat record en hausse de 52 millions, ou 22 %, par rapport à l'exercice précédent, qui tient essentiellement à la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients dans tous les secteurs d'activité, laquelle découle de l'appréciation du capital et des ventes nettes. Par rapport au trimestre précédent, le bénéfice net a progressé de 7 millions de dollars, ou 3 %, résultat qui tient en grande partie à la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients.

Le bénéfice net du secteur **Assurances** s'est établi à 214 millions de dollars, soit un résultat record en hausse de 54 millions, ou 34 %, par rapport à l'exercice précédent, qui tient essentiellement à des ajustements favorables des provisions techniques reflétant les mesures prises par la direction et les modifications apportées aux hypothèses, ainsi qu'à la diminution des coûts nets liés aux sinistres, les résultats de l'exercice précédent tenant compte de coûts nets liés aux sinistres de 14 millions (10 millions après impôt) découlant des intempéries qui ont sévi en Alberta et en Ontario. Par rapport au trimestre précédent, le bénéfice net a augmenté de 60 millions de dollars, ou 39 %, en raison en grande partie des ajustements favorables des provisions techniques reflétant les mesures prises par la direction et les modifications apportées aux hypothèses, ainsi que la diminution des coûts nets liés aux sinistres

Le bénéfice net du secteur **Services aux investisseurs et trésorerie** s'est établi à 110 millions de dollars, en hausse de 6 millions, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète essentiellement les revenus à la hausse tirés de la gestion des liquidités et du financement, lesquels découlent du resserrement des écarts de taux, ainsi que l'augmentation du revenu net d'intérêt découlant de l'accroissement des dépôts des clients. Par rapport au trimestre précédent, le bénéfice net a diminué de 2 millions de dollars, ou 2 %, résultat qui tient au fait que la baisse des commissions de garde et l'incidence de la conversion des devises ont été en grande partie neutralisées par la hausse saisonnière des revenus tirés des prêts de titres.

Le bénéfice net du secteur **Marchés des Capitaux** s'est établi à 641 millions de dollars, soit un résultat record en hausse de 255 millions, ou 66 %, par rapport à l'exercice précédent, qui reflète la croissance de tous les secteurs d'activité. Nous avons enregistré des activités de négociation et de montage élevées ce trimestre, en raison du raffermissement des marchés de la dette et des actions et de l'accroissement des activités découlant des stratégies axées sur les clients. La forte croissance des activités de prêts et de syndication de prêts a également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse de la rémunération variable découlant de l'amélioration des résultats, ainsi que par l'augmentation des provisions pour litiges et des frais juridiques connexes.

Par rapport au dernier trimestre, le bénéfice net s'est accru de 134 millions de dollars, ou 26 %, résultat qui reflète principalement la forte croissance des activités de montage de titres de participation et de prêts ainsi que les revenus à la hausse tirés des activités de négociation, facteurs neutralisés en partie par la hausse de la rémunération variable découlant de l'amélioration des résultats et par la réduction des activités de fusion et d'acquisition.

Le secteur **Services de soutien généraux** a affiché une perte nette de 10 millions de dollars, qui reflète principalement des ajustements fiscaux nets défavorables, lesquels ont été en grande partie neutralisés par les mesures de gestion de l'actif et du passif. Le bénéfice net à l'exercice précédent s'est élevé à 235 millions de dollars, résultat qui reflète principalement des ajustements fiscaux nets favorables, y compris un ajustement fiscal de 90 millions lié à 2012.

1. Ces mesures sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la section Mesures hors PCGR, à la page 4 du présent communiqué portant sur les résultats.

Capital – Au 31 juillet 2014, notre ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie calculé en vertu de l'accord de Bâle III s'établissait à 9,5 %, soit un résultat en baisse de 20 points de base par rapport au dernier trimestre, qui reflète principalement l'augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques, laquelle tient en grande partie à la révision des paramètres de gestion des risques liés à nos portefeuilles de prêts aux grandes entreprises et de prêts aux entreprises ainsi qu'à la croissance des activités, facteurs neutralisés en partie par les capitaux autogénérés.

Qualité du crédit – Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 283 millions de dollars, en hausse de 16 millions, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent, et de 39 millions, ou 16 %, par rapport au trimestre précédent. Ces résultats reflètent en grande partie la hausse des dotations liées à notre portefeuille dans les Antilles et au portefeuille de prêts commerciaux du secteur Services bancaires canadiens, facteur neutralisé en partie par la diminution des dotations du secteur Marchés des Capitaux. Notre ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 26 points de base, soit un résultat inchangé par rapport à l'exercice précédent et en hausse de 3 points de base par rapport au dernier trimestre.

Mesures hors PCGR

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les résultats et mesures excluant les éléments précisés sont des mesures hors PCGR. Les éléments précisés comprennent ce qui suit :

- Pour le trimestre considéré, une perte de 40 millions de dollars (avant et après impôt), qui tient compte de l'écart de change, liée à la clôture de la vente, le 27 juin 2014, de RBC Royal Bank (Jamaïque) Limited et de RBTT Securities Jamaica Limited (collectivement, les activités de RBC en Jamaïque).
- Pour le premier trimestre de 2014, une perte de 60 millions de dollars (avant et après impôt) également liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque dont il est fait mention ci-dessus, ainsi que des provisions liées à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration concernant nos activités dans les Antilles de 40 millions (32 millions après impôt).
- Pour le troisième trimestre de 2013, un ajustement fiscal favorable de 90 millions de dollars dans le secteur Services de soutien généraux.
- Pour le deuxième trimestre de 2013, une charge de restructuration de 44 millions de dollars (31 millions après impôt) liée à l'intégration des Services aux investisseurs.

Compte tenu de la nature et de l'objectif de notre cadre d'information de gestion, nous utilisons et présentons certaines mesures financières hors PCGR qui ne sont pas définies, n'ont aucune définition normalisée en vertu des PCGR et pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres institutions financières. Nous sommes d'avis que le fait de ne pas tenir compte de ces éléments précisés dans nos résultats donne une mesure plus représentative des résultats opérationnels courants, permet aux lecteurs de mieux comprendre notre performance et devrait accroître la comparabilité des différentes périodes. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2014.

Bénéfice net excluant les éléments précisés

	Pour le trimestre clos le 31 juillet 2014			Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014			
	Données présentées	Perte liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque	Données ajustées	Données présentées	Perte liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque	Provision liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration concernant nos activités dans les Antilles	Données ajustées
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)							
Bénéfice net	2 378 \$	40 \$	2 418 \$	6 671 \$	100 \$	32 \$	6 803 \$
Bénéfice de base par action	1,59 \$	0,03 \$	1,62 \$	4,45 \$	0,07 \$	0,02 \$	4,54 \$
Bénéfice dilué par action	1,59 \$	0,03 \$	1,62 \$	4,43 \$	0,07 \$	0,02 \$	4,52 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	19,6 %		20,0 %	19,0 %			19,4 %

	Pour le trimestre clos le 31 juillet 2013			Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2013			
	Données présentées	Ajustement fiscal	Données ajustées	Données présentées	Charge de restructuration du secteur Services aux investisseurs et trésorerie	Ajustement fiscal	Données ajustées
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)							
Bénéfice net	2 285 \$	(90) \$	2 195 \$	6 241 \$	31 \$	(90) \$	6 182 \$
Bénéfice de base par action	1,52 \$	(0,06) \$	1,46 \$	4,14 \$	0,02 \$	(0,06) \$	4,10 \$
Bénéfice dilué par action	1,51 \$	(0,06) \$	1,45 \$	4,10 \$	0,02 \$	(0,06) \$	4,06 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	21,3 %		20,4 %	20,0 %			19,8 %

Bénéfice net du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises excluant les éléments précisés

	Pour le trimestre clos le 31 juillet 2014			Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014			
	Données présentées	Perte liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque	Données ajustées	Données présentées	Perte liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque	Provision liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration concernant nos activités dans les Antilles	Données ajustées
(en millions de dollars canadiens)							
Bénéfice net	1 138 \$	40 \$	1 178 \$	3 324 \$	100 \$	32 \$	3 456 \$

Bénéfice net du secteur Services aux investisseurs et trésorerie excluant les éléments précisés

	Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2013		
	Données présentées	Charge de restructuration du secteur Services aux investisseurs et trésorerie	Données ajustées
(en millions de dollars canadiens)			
Bénéfice net	248 \$	31 \$	279 \$

MISE EN GARDE AU SUJET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières applicable au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent communiqué portant sur les résultats, dans des documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC), dans des rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, à notre vision et à nos objectifs stratégiques, et comprennent les déclarations de notre chef de la direction. L'information prospective contenue dans le présent communiqué portant sur les résultats est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats opérationnels aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre à », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, et que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prédire les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, le risque lié à l'assurance, les risques liés à l'environnement réglementaire, aux litiges, aux activités opérationnelles, aux stratégies, à la réputation, et à la concurrence, ainsi que d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques de notre rapport annuel 2013 et à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2014; l'incidence des réformes réglementaires y compris celles ayant trait aux normes mondiales du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) liées à la réforme visant le capital et les liquidités, à la loi intitulée Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act et aux règlements édictés aux termes de cette loi et ceux qui seront édictés, à la réforme concernant les dérivés hors cote, au système de paiements au Canada, à la loi intitulée Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) aux États-Unis et aux réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe; les niveaux d'endettement élevés des ménages canadiens; la cybersécurité; la conjoncture commerciale et économique au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où nous exerçons nos activités; l'incidence des modifications des politiques gouvernementales budgétaires, monétaires et autres; notre capacité à attirer des employés et à les maintenir en poste; l'exactitude et l'intégralité des renseignements concernant nos clients et nos contreparties; les faits nouveaux ainsi que les activités d'intégration touchant nos réseaux de distribution; les risques liés aux modèles, aux technologies de l'information et aux médias sociaux; ainsi que l'incidence des questions d'ordre environnemental.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives de ce communiqué portant sur les résultats sont présentées à la rubrique Vue d'ensemble et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, sous la rubrique Perspectives et priorités de notre rapport annuel 2013, et sont mises à jour à la rubrique Vue d'ensemble de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2014. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis aux rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques de notre rapport annuel aux actionnaires de 2013, ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2014.

L'information fournie sur les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent communiqué portant sur les résultats. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent communiqué portant sur les résultats sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

ACCÈS AUX DOCUMENTS TRAITANT DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les investisseurs, médias et autres parties intéressées peuvent consulter le présent communiqué portant sur les résultats, les diapositives sur nos résultats trimestriels, de l'information financière supplémentaire, ainsi que notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2014 en visitant notre site Web, à l'adresse rbc.com/investisseurs.

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels et diffusion Web

La conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le vendredi 22 août 2014 à 8 h 00 (HAE) et comportera une présentation par les dirigeants de RBC de nos résultats pour le troisième trimestre. Cette présentation sera suivie d'une période de questions pour les analystes.

Les parties intéressées pourront écouter en direct la conférence téléphonique en accédant à l'adresse www.rbc.com/investisseurs/ir_events_presentations.html ou en composant le 416-340-2217 ou le 1-866-696-5910 et en entrant le code d'accès 5921388#, entre 7 h 50 et 7 h 55 (HAE).

Les commentaires de la direction seront affichés sur notre site Web peu après la conférence téléphonique. De plus, il sera possible d'écouter un enregistrement de la conférence dès le 22 août 2014 à 17 h 00 (HAE), et ce, jusqu'au 2 décembre 2014, en accédant à l'adresse www.rbc.com/investisseurs/ir_quarterly.html ou en composant le 905-694-9451 ou le 1-800-408-3053 et en entrant le code d'accès 7418592#.

Renseignements aux médias

Tanis Feasby, directrice principale, Communications financières, tanis.feasby@rbc.com, 416-955-5172 ou 1-888-880-2173 (ligne sans frais à l'extérieur de Toronto)

Sandra Nunes, gestionnaire principale, Communications financières, sandra.nunes@rbc.com, 416-974-1794 ou 1-888-880-2173 (ligne sans frais à l'extérieur de Toronto)

Renseignements aux investisseurs

Amy Cairncross, vice-présidente et chef, Relations avec les investisseurs, amy.cairncross@rbc.com, 416-955-7803

Lynda Gauthier, directrice principale, Relations avec les investisseurs, lynda.gauthier@rbc.com, 416-955-7808

Robert Poole, directeur associé, Relations avec les investisseurs, robert.poole@rbc.com, 416-955-7809

Christopher Taylor, directeur associé, Relations avec les investisseurs, christopher.taylor@rbc.com, 416-955-7872

APERÇU DE RBC

La Banque Royale du Canada est la plus importante banque au Canada, et l'une des plus importantes banques à l'échelle mondiale, au chapitre de la capitalisation boursière. Elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord et offre, à l'échelle mondiale, des produits et services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de gestion de patrimoine, d'assurance, aux investisseurs et liés aux marchés des capitaux. Nous comptons environ 79 000 employés à temps plein et à temps partiel au service de plus de 16 millions de particuliers, d'entreprises, de clients du secteur public et de clients institutionnels au Canada, aux États-Unis et dans 40 autres pays. Pour de plus amples renseignements, visitez le site rbc.com.

Les désignations commerciales utilisées dans le présent communiqué portant sur les résultats comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA et RBC, lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales autorisées. Toutes les autres désignations commerciales mentionnées dans le présent communiqué portant sur les résultats qui ne sont pas la propriété de la Banque Royale du Canada sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.